



PROJET
D'ETABLISSEMENT

COLLEGE
ALEXANDER
FLEMING

2020-2024

AXE 1 : FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES A TOUT NIVEAU

Objectif 1 : Personnaliser les parcours afin de faire progresser et réussir les élèves

Objectif 2 : Faire émerger le citoyen de demain

AXE 2 : DEVELOPPER L'OUVERTURE DU COLLEGE SUR LE MONDE

Objectif 1 : Accompagner l'élève à s'orienter tout au long de la vie

Objectif 2 : Acquérir de nouveaux langages

Objectif 3 : Développer l'ouverture à l'international

Projet
d'établissement
2020-2024

AXE 3 : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT

Objectif 1 : Améliorer la communication interne comme externe

Objectif 2 : Promouvoir le réseau local pour faire réussir les élèves

Introduction

Page 3

Diagnostic de l'établissement

Page 4

AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024

AXE 1 : FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES A TOUT NIVEAU

Page 7

Objectif 1 : Personnaliser les parcours afin de faire progresser et réussir les élèves

Page 7

Objectif 2 : Faire émerger le citoyen de demain

Page 8

AXE 2 : DEVELOPPER L'OUVERTURE DU COLLEGE SUR LE MONDE

Page 9

Objectif 1 : Accompagner l'élève à s'orienter tout au long de la vie

Page 9

Objectif 2 : Acquérir de nouveaux langages

Page 9

Objectif 3 : Développer l'ouverture à l'international

Page 10

AXE 3 : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT

Page 10

Objectif 1 : Améliorer la communication pour une meilleure efficacité

Page 10

Objectif 2 : Promouvoir le réseau local pour faire réussir les élèves

Page 11

Introduction :

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10/07/1989, le projet d'établissement définit au niveau du collège, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

En lien avec le projet académique, le projet du collège Alexander Fleming s'inscrit dans une volonté de réussite de l'ensemble des élèves qui le fréquente.

Lieu d'enseignement et d'éducation, le collège doit être un espace d'épanouissement de l'ensemble de ses usagers. Les axes, les objectifs et les actions présentés dans ce document ont tous pour vocation la réussite des élèves :

- au collège ;
- lors de leur poursuite d'études ;
- dans leur vie de citoyen.

S'appuyant sur des éléments de contexte propres à la situation des élèves et de leur famille, ainsi que sur le diagnostic réalisé par le chef d'établissement partagé avec la direction académique, ce projet d'établissement est en cohérence avec :

- les objectifs du projet académique ;
- le contrat d'objectifs défini par la direction académique pour l'établissement.

Outil de pilotage interne, ce projet d'établissement confère une place centrale aux objectifs relatifs à la réussite scolaire des élèves. Il est un cadre fédérateur large qui articule :

- les domaines disciplinaires ;
- la vie scolaire, les relations dans l'établissement ;
- l'orientation des élèves ;
- l'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- tous les thèmes relatifs à la scolarité des élèves dans le cadre des priorités qui peuvent être transversales.

Le projet d'établissement du collège Alexander Fleming dessine donc une politique globale pour la période 2020-2024 en intégrant les problématiques de l'établissement qui vont définir les objectifs et les actions à caractère pédagogique, éducatif et organisationnel pour toute la communauté éducative.

Diagnostic de l'établissement :

Le collège Alexander Fleming est un collège du centre-ville d'Orsay. Il est implanté à côté du lycée Blaise Pascal, du CROUS et du Cours Secondaire d'Orsay. La municipalité est active en faveur des Orcéens y compris en direction des collégiens (installations sportives, médiation culturelle, service jeunesse, jumelage).

La collectivité territoriale est également très présente. La Communauté d'agglomération Paris-Saclay est largement impliquée par le financement des classes à Horaires Aménagés (CHA) dans le cadre du Conservatoire de la Vallée de Chevreuse installé à Orsay. Il faut aussi prendre en compte l'identité scientifique du Plateau de Saclay.

Le collège est classé en établissement de type 6. Une grande majorité d'élèves réussit très largement au collège puis au lycée. Les effectifs du collège, de 659 élèves, sont en augmentation, comme sur l'ensemble du bassin du fait de nouveaux logements. Une part non négligeable de dérogations est récurrente ainsi qu'à l'entrée en 6e bilangue anglais-russe et 6e CHA. Plus de 200 élèves viennent des communes alentours (Massy, Gif, Les Ulis, Villebon...).

L'allemand LV2 débuté en 5^{ème} et le choix des lettres classiques sont des atouts forts.

Niveau scolaire	Constat 2019	Prévision 2020
6è	143	159
5è	188	147
4è	154	188
3è	166	155
Totaux	651	649

Les équipes enseignantes sont stabilisées avec une moyenne d'âge de 44 ans ; une forte implication des parents d'élèves au sein de l'établissement est à noter ; deux fédérations de parents d'élèves sont impliquées dans le collège ainsi que dans l'ensemble des autres écoles de la ville, CAPE91 et le GIPEF.

Catégories Socio-Professionnelles (Données en %)	2017	2018	2019
Cadres supérieurs et enseignants	62.7	65.4	65.1
Cadres moyens	7.8	7.3	7.9
Artisans/Employés/commerçants	18	15.7	15.4
Ouvriers/inactifs	11	10.5	9.9
Autres données			
Boursiers	8.4	16.9	17
Demi-pensionnaires	94.8	94.5	92.5

Vétusté des locaux :

Les travaux prévus pour juin 2019 ont été repoussés à 2020 et sont attendus avec impatience face à plusieurs problèmes/difficultés :

- Des infiltrations d'eau dans certaines salles ;
- Les évacuations du vide sanitaire s'écoulent à l'extérieur des tuyaux ;
- Une cour avec des grosses pierres et des murets, installés en 2007 par l'établissement pour retenir les eaux de pluies, qui sont des espaces de jeux dangereux pour les élèves ;
- Les bureaux de la Direction sont étroits et ne permettent pas de confidentialité,
- Le collège ne dispose pas de salle de réunion, ni de salle informatique pour les élèves ;
- Les salles de classes sont vétustes et le chauffage dysfonctionne
- L'absence d'agent de maintenance depuis le 1^{er} novembre 2019 ne participe pas à améliorer les conditions de travail des usagers.

Un plan de réhabilitation du collège est prévu dès juillet 2020, pour une durée d'au moins deux ans, avec des risques de nuisances importants et des préfabriqués installés dans la cour du collège.

1ers constats éducatifs et pédagogiques :

- **Résultats au DNB** : 96.6% % de réussite en 2019 ; en hausse cette année.

Le bilan de l'évaluation des compétences en 2018, nous a permis de travailler avec les enseignants sur les compétences et l'adéquation entre le contrôle continu et le contrôle terminal.

En 2016 : 89.8% de réussite au DNB, en 2018 92.7% et en 2019 : 96,6% avec 75 mentions TB. Le collège observe une nette augmentation des résultats au DNB qui sont dans la moyenne des établissements de même typologie.

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Collège	94,12	94,96	89,78	92.7	96.6
Essonne	87,46		90,30	86.1	88
Académie	87,95		91.10	89.3	89.5

- **Parcours des élèves du collège Fleming :**

En 2017, 100% des élèves en classe de 6^e sont non doublants et 3.4% d'entre eux ont au moins 1 année d'avance, 93.9% sont à l'heure et 2.7% sont en retard d'un an.

Au collège Fleming, on remarque un taux de doublement de la classe de 3^e nettement supérieure (4.4%) à la moyenne du département de l'Essonne (2.7%) et de l'Académie

de Versailles (2.3%) au détriment du passage en 2de Générale et Technologique (2de GT) avec 88.3% en 2017 contre 89.6% en 2016.

Le taux de passage en 2de Professionnelle (2de PRO) stagne avec 7.3% de passage en 2de PRO, il reste en deçà des taux académique (17.5%) et départemental (21%).

Cette même année, on observe aussi un taux de doublement de la classe de 6è trop élevé (0.6%) pour un établissement de type 6 comparé à celui de l'Académie (0,3%) et du Département (0.3%) ; soit 4 élèves que l'on retrouve en 2018 en classe de 6è et qui font augmenter les effectifs à la rentrée 2018.

Le même constat est fait en classe de 4è. Le collège Fleming fait moins bien réussir ses élèves que l'ensemble des établissements du département et de l'académie sur les niveaux 6è et 4è alors que les élèves réussissent au lycée.

En 2018-2019 : Le taux de doublement de la classe de 3è a diminué de manière significative depuis 2017 (4.4%), 2018 (2.4%) et 2019 (0.7%) au profit du passage en 2de GT avec un taux de passage de 84.1% en 2019 et en voie professionnelle 9.3% (2018 : 10.2%).

Un gros travail d'orientation a été effectué, puisque tous les élèves de 3è ont obtenu satisfaction au premier tour d'affelnet, ce qui n'était pas le cas en 2017-2018 avec 8 élèves non affectés au premier tour.

Actions menées par la direction et les professeurs principaux de 3è :

- Suivi de la direction des DO (Décision d'Orientation)
- Accueil et information auprès des familles CE/PP
- Parcours réussite

Au lycée :

En 2019, 66.2% des élèves de 2nde intègrent, sans doublement, la classe de 1ère générale (dont 35% en S, 22% en ES et 9% en L), 22.8% intègrent une 1ère technologique et 4.5% doublent la classe de 2de.

En 2018, 78% des élèves de 2de intégraient une filière générale, et 3.4% doublaient et 17.1% choisissaient la voie technologique.

1ère Générales			1ère technologiques			1ère PRO	Red	Autres	Années
1ère S	1ère L	1ère ES	1ère ST2S/ 1ère STG	1ère STL/ 1ère STI2D	1ère Spéc				
46.1%	5%	31.2%	5%	7.1%	/	0.7%	3.5%	1.4%	2015
53.6%	8.7%	21.7%	8%	2.9%	/	0.7%	2.2%	2.2%	2016
6.1%	4.8%	32.9%	8.9%	3.4%	0.7%	/	0.7%	2.1%	2017

AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2024

AXE 1 : FAIRE REUSSIR TOUS LES ELEVES A TOUT NIVEAU

L'élève est engagé dans sa scolarité. Il apprend, mobilise des connaissances et utilise des procédures cognitives pour réaliser sa tâche. Les enseignants ont vocation à définir des modalités adaptées et pertinentes pour accompagner chaque élève à réaliser ses objectifs tout en suscitant l'intérêt de l'élève. Cette approche pédagogique incite à "**renouveler les** approches didactiques et pédagogiques" (levier 1 du PA¹) en passant par la prise d'initiative, la créativité et le travail collaboratif (levier 2 du PA).

Il s'agit de permettre à l'élève quelles que soient ses compétences initiales de progresser, et d'acquérir un niveau lui permettant de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, selon son projet de formation.

Objectif 1 : Personnaliser les parcours afin de faire progresser et réussir les élèves

Levier 1 : Un apprentissage personnalisé

Accentuer l'Aide Personnalisée, les Projets. Promouvoir les Devoirs faits ainsi que le Suivi individualisé par les professeurs principaux et l'équipe pédagogique, poursuivre les rencontres parents-professeurs, le Parcours Avenir et le Parcours réussite dans l'accompagnement de l'élève.

Levier 2 : Promouvoir l'école inclusive en personnalisant les protocoles d'accueil

Poursuivre le travail individualisé des parcours des élèves en se référant aux protocoles d'accueil : PAP/PAI/PPS/PPRE/Evaluations adaptées aux besoins des élèves en s'appuyant sur l'expertise de l'enseignant référent et/ou du corps d'inspection AESH.

Levier 3 : Personnaliser les parcours individuels des élèves.

Adapter les parcours des élèves en fonction des besoins : Classe relais, stages en entreprise dès la 4^{ème}, mini-stages, stage 3^e avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Cette prise en charge de la personnalisation des parcours individuels des élèves passe aussi par un suivi collectif lors des réunions d'information lycées/collège, le forum des métiers organisé par le collège, les actions de sensibilisation à l'orientation menées par le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale et de l'orientation.

Le collège accompagne chaque élève dans un parcours ambitieux et sécurisé en passant aussi par la **généralisation des évaluations des compétences**² afin de « *Garantir l'acquisition d'un socle*

¹ PA : Projet Académique 2020

² Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite.

commun de connaissances, de compétences et de culture » (levier 1 du PA) indispensable à la construction de son parcours personnel et professionnel.

« Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde. L'accroissement des écarts de performance en fin de collège graphique est très révélateur de la dualité à laquelle doit faire face l'académie de Versailles : concilier performance scolaire et équité. »

Objectif 2 : Faire émerger le citoyen de demain

« L'apprentissage de la citoyenneté et la démocratie sont consubstantiels. L'Ecole prépare, au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie.

*C'est en donnant toute leur place à la capacité de l'élève à juger par lui-même, au sentiment d'appartenance à la société, ainsi qu'à son aptitude à vivre de manière autonome, à préparer son engagement en tant que citoyen que l'Ecole pourra « **agir pour améliorer le vivre-ensemble** » (levier 1PA). La citoyenneté ne se décrète, ni ne s'impose : elle se nourrit d'expériences, de rencontres. »*

Levier 1 : Sensibiliser les élèves et les personnels à la sécurité

En passant par le PPMS³ de l'établissement pour responsabiliser les élèves aux processus de mise à l'abri et de sécurité avec les exercices d'intrusion et de confinement, une sensibilisation à la réhabilitation du collège, aux GQS⁴, au PSC1⁵ et à la lutte contre le harcèlement via le Parcours FFH⁶ et pour finir l'ASSR⁷.

Levier 2 : Agir pour améliorer le vivre-ensemble

Proposer des actions innovantes qui répondent aux besoins des élèves menées dans le cadre du CESC⁸, les actions du CVC⁹, les Eco-délégués/les personnels-formateurs FFH/ Formation des délégués/Tutorat entre élèves/L'Association Sportive/Concours « Drôle de maths » avec la participation solidaire avec l'Institut Pasteur.

Levier 3 : Reconnaître l'implication et la solidarité

Proposer des voyages, actions humanitaires, cérémonie de récompenses, visite des Institutions de la République via le Parcours Citoyen.

Le collège a pour mission la transmission de valeurs républicaines à travers ses enseignements, les pratiques pédagogiques. Il vise aussi à développer, chez les élèves, les

³ PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

⁴ GQS : Gestes qui sauvent

⁵ PSC1 : Gestes de 1ers secours

⁶ FFH : Faire Face au Harcèlement

⁷ Education à la Sécurité Routière

⁸ Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

⁹ Conseil Vie Collégienne

compétences sociales et civiques nécessaires à l'application concrète des principes enseignés.

Réflexion sur des actions à mener à moyen terme :

- Action de sensibilisation sur l'hygiène des usagers du collège (toilettes, lavage des mains)
- Participation à la vie du collège (par rapport à l'action Lycée propre, les sensibiliser au travail des agents).
- Faire participer les élèves à la propreté du collège
- Dès la classe de 6^e faire des classes-projet pour fédérer autour d'une thématique.
- La semaine de la presse (s'ouvrir à l'actualité du monde)

AXE 2 : DEVELOPPER L'OUVERTURE DU COLLEGE SUR LE MONDE

L'Ecole cherche à développer chez chaque élève ses compétences sociales et civiques. Ces compétences permettent d'accroître le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs fondée sur une histoire commune et une volonté de vivre-ensemble, à condition de savoir « **reconnaitre l'implication et la solidarité** » (levier 3_{PA}).

Objectif 1 : Accompagner l'élève à s'orienter tout au long de la vie

Levier 1 : Proposer aux élèves de 3^{ème} une ouverture sur le monde professionnel

Proposer aux élèves une expérience enrichissante : Stages en entreprise, CCI, forum des métiers/Parcours Avenir, Les ambassadeurs lycéens, intervenants du milieu de la presse et du livre (club lecture et journal).

Levier 2 : Rendre l'élève acteur de son orientation

Le collège accompagne chaque élève dans son choix d'études en lui proposant le forum des métiers, le Parcours Avenir, Le Parcours Réussite, la visite des ambassadeurs des lycées.

Maintenir un travail sur l'orientation est réalisé par l'équipe de direction et les professeurs principaux en concertation avec le Centre d'Information et d'Orientation : Journées Portes ouvertes, Questionnaires d'intérêts (GPO) qui permettent la mise en place d'un programme d'aide à l'orientation évolutif de la 6^e à la 3^e, Blog sur l'ENT et affichages « orientation ».

Levier 3 : Bien-être de l'élève pour la réussite de son orientation

Poursuivre la liaison écoles–collège sur différents projets pédagogiques fédérateurs en concertation avec l'IEN et les enseignants du 1^{er} degré afin de favoriser l'adaptation des élèves au collège et faciliter la continuité des apprentissages.

Favoriser la mixité sociale et scolaire en passant par le décroisement dans certains enseignements, donner accès à tous à des outils ou actions de sensibilisation pour le bien vivre-ensemble (forum santé, Art thérapie). La lutte contre le harcèlement est une priorité du collège et cela passe par la méthode Pikas et le groupe de pilotage FFH.

Objectif 2 : Acquérir de nouveaux langages

Levier 1 : Développer une sensibilité aux Arts et à la culture pour fédérer

Développer des projets comme celui autour de Boris Vian en partenariat avec le conservatoire/ spectacles des classes à horaires aménagés/ chorale de l'Essonne/ Théâtre en club/Concours de l'éloquence/ Apprentissage de l'expression corporelle et de l'improvisation à travers l'association sportive Danse/Ateliers légendes et contes du monde et des régions/Journée de l'élégance et de la courtoisie/Haïku/Chorale/Collège au cinéma, mais cette sensibilisation aux Arts et à la culture passe aussi par les voyages et sorties pédagogiques diversifiés.

Levier 2 : Développer le numérique comme outil pédagogique et de communication

Mettre en avant l'utilisation des outils numériques mis à disposition du collège, qui sont des moyens de communication avec les familles mais aussi nos partenaires extérieurs : ENT/ Journal numérique du collège/ Formation des enseignants à l'usage des tablettes/ Esidoc base CDI/Langage de programmation (html-scratch-python). Mais la communication passe aussi par d'autres langages et d'autres langues : Acquérir un langage documentaire, de la presse/Préparation à l'oral au DNB au CDI/ Initiation au langage des signes/calligraphie/street poésie.

Objectif 3 : Développer l'ouverture à l'international

Le collège a pour objectif de développer la « mobilité apprenante », cette dernière s'accomplit à des fins d'apprentissage et s'inscrit dans un projet pédagogique, personnel ou professionnel. Elle se doit de « **proposer à chaque élève une expérience de mobilité [ou une expérience] encadrée individuelle ou collective** » (levier 1_PA).

Levier 1 : Proposer à chaque élève une expérience de mobilité dans un cadre pédagogique

S'appuyer sur le jumelage avec Kempen en partenariat avec le comité de la ville d'Orsay mais aussi des enseignements proposant des correspondances avec des élèves étrangers (anglais/russe) à travers des échanges épistolaires ou vidéos.

Levier 2 : Promouvoir les cultures étrangères de manière pédagogique mais aussi culinaire

Proposer dans le cadre du Parcours Educatif Artistique et Culturel : semaines thématiques sur des pays étrangers/Collège au cinéma/Semaine de la presse/Ciné-club étrangers/littérature étrangère.

Ces semaines thématiques apportent aux élèves une ouverture culinaire, en concertation avec la cheffe cuisine, en proposant des repas à thèmes (cuisine du monde). Les assistants de langues sont aussi des supports pour permettre aux élèves d'enrichir leurs connaissances culturelles.

AXE 3 : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT

« La taille de l'académie de Versailles est une opportunité à condition de « **définir des politiques différenciées et adaptées à chaque territoire** » (levier 1_PA). L'objectif est de faire émerger des solutions concrètes qui, d'une part, tiennent compte du contexte social, scolaire et géographique et, d'autre part, s'appuient sur des stratégies de co-construction avec les acteurs impliqués ».

Objectif 1 : Améliorer la communication pour une meilleure efficacité

« Dans une organisation apprenante, il est indispensable de « **structurer les processus** » (*levier 1*) au sein d'une structure plus horizontale, qui encourage l'innovation, la réactivité, l'ouverture, la communication, la créativité, le partage et la transparence » et cela passe par une amélioration de la communication. »

Levier 1 : Améliorer la communication en interne pour une meilleure fluidité des informations et éviter l'anonymat des personnels

Meilleure connaissance des élèves : compléter le calendrier annuel par une note hebdomadaire à destination des personnels pour les actions diverses. Seul l'ENT est privilégié comme moyen de communication entre le collège et les familles. Les personnels pourront échanger via PRONOTE ou sur le tableau en salle des professeurs.

Développer la communication avec les agents et les professeurs : badges, présentation des personnels de cuisine et de l'entreprise SEQUOIA en début d'année/Trombinoscope des personnels affiché dans plusieurs lieux de l'établissement/Envisager la mise en place d'un écran d'information à destination des élèves.

Levier 2 : Faire des outils numériques un atout de communication en externe

Former les familles à l'utilisation de l'ENT via une réunion en début d'année/Communiquer des informations à destination des familles et de l'extérieur sur le site/Envisager un café des parents sur des thématiques précises/ Faire connaître l'identité du collège : affichage, JPO, Logo, Sweats.

Objectif 2 : Promouvoir le réseau local pour faire réussir les élèves

« Il faut davantage « **mobiliser les partenaires et les ressources** » (*levier 2*) pour créer les conditions d'une plus grande efficacité dans le cadre de la modernisation de l'action publique au service de la réussite des élèves de l'académie de Versailles. »

Levier 1 : Associer les parents à la réussite de leur enfant

S'appuyer sur les fédérations de parents d'élèves qui sont des partenaires indispensables dans la réussite des élèves et leur épanouissement. Ils interviennent dans différents groupes de travail mais aussi lors des réunions parents-professeurs, journées portes ouvertes, informations en direction des parents, communication ENT.

Levier 2 : S'appuyer sur les partenaires locaux pour une meilleure prise en charge de l'élève

CLSPD : service jeunesse qui intervient aussi dans les devoirs faits avec une prise en charge des élèves ou dans le cadre du forum santé/ l'association Inter'Val qui propose des groupes de parole aux jeunes/ Police qui intervient dans des actions de sensibilisation pour lutter contre le harcèlement/ Service juridique/les différents services de la ville (PIJ/Conseil Jeunes élus).

Dans le cadre du FSE, diverses associations ou organismes interviennent auprès des élèves (Bric à Brac, multisports, théâtre).

Le Département de l'Essonne est aussi un partenaire indispensable dans le financement des établissements mais aussi en terme d'actions de sensibilisation : sécurité routière, ODE, sociétés

de transport, planning familial PMI (éducation à la sexualité), Terre et cité (se nourrir des champs à l'assiette).

La mobilisation des partenaires et des ressources doit « **conforter l'action des réseaux dans un cadre académique défini** » (**levier 2**) « en adaptant le champ territorial pour l'animation et la formation des acteurs à la nature du sujet, de la thématique et/ou du projet. ».

Fait à Orsay, en décembre 2019